

# La Gazette de Saint-Michel

## Hiver 2008



### Le mot du Maire :

Voici déjà 9 mois que nous sommes au travail, et petit à petit nous prenons nos marques. Vous trouverez à la lecture de la Gazette, les points les plus importants en terme de réalisations et de projets pour l'année écoulée et à venir.

Notre objectif est resté le même : le renouvellement des générations afin que nos villages restent vivants toute l'année. Des signes prometteurs vont dans ce sens, nous avons à l'heure actuelle 12 enfants sur la Commune et très bientôt 3 de plus. Une équipe de rugby en quelque sorte.

Bonne lecture et à très bientôt !

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année !

Le maire G. PONS



Directeur de la publication : G. PONS - Reprographie : Mairie d'Arrien-en-Bethmale  
Rédacteur en chef : E. ROBLOU - Comité de rédaction : F. BAUBY, M. HOUDOUX

# Décisions prises en Conseil Municipal : (relevé non exhaustif)

## A. Travaux :

### A.1. Réalisés :

- la création du parking de Tournac (selon les possibilités techniques des lieux et ne compromettant pas la situation financière de la Commune)
- le colmatage d'une fuite d'eau à Tournac
- la réfection de la piste de la Coume (Arrien)
- la rénovation du 1<sup>er</sup> étage du gîte de l'école
- le colmatage provisoire du toit de l'église (l'eau est parvenue en quantités importantes au niveau de la chapelle de la Vierge) et du plancher de l'hôtel (affaissement)

### A.2. A venir :

- la sécurisation du parking de Tournac
- la réfection d'un mur de soutènement à Tournac (endommagé par des troupeaux)
- le revêtement extérieur de l'atelier communal
- la rénovation du 2<sup>ème</sup> étage du gîte de l'école
- le rafraîchissement du gîte du lavoir
- l'extension du réseau d'éclairage à Arrien (entrée de village et Joubac)
- la réfection du chemin du Joubac et son possible élargissement
- le contrôle de l'étanchéité des captages d'eau et la sécurisation du réseau de Villargein-Arrien
- la sécurisation du chemin de Tournac au croisement avec la route départementale à Aret

### A.2. En projet :

- l'extension de l'Auberge de la Core
- la rénovation du rez-de-chaussée du gîte de la Mairie
- la réfection d'une partie du toit de l'église (sa faible pente induit une stagnation de l'eau qui fait rouiller les clous des ardoises qui finissent par bouger et laisser l'eau s'infiltrer et causer d'autres dommages).

### A.4. Inauguration :

L'inauguration de l'atelier communal a eu lieu le samedi 27 septembre 2008. Merci à tous d'être venus aussi nombreux !

## B. Délibérations :

### B.1. Services Publics :

Faisant suite aux menaces de rupture de la charte sur l'organisation des services publics en milieu rural, le Conseil Municipal a adressé aux entreprises EdF, GdF une délibération mentionnant son attention au respect de la charte.

De même, il a adressé à la Poste une délibération refusant sa privatisation.

## B.2. Location :

Le Conseil Municipal a décidé de louer le rez-de-chaussée de la maison du Gayach (Arrien) à la nouvelle entreprise de M. Lionel BIBAL (Aret) qui s'occupe de l'entretien d'espaces verts.

## B.3. Travaux sur les cabanes pastorales :

Une révision budgétaire a eu lieu pour faire face aux changements intervenus cet été dans le taux des subventions accordées.

## B.4. Parc Naturel Régional :

Le Conseil Municipal a voté l'approbation de la Charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises et l'adhésion au Syndicat Mixte de Gestion.

# Autres décisions :

## A. Commissions mixtes (élus-habitants), établies par le Préfet :

### A.1. Commission communale des impôts directs :

Sont nommés commissaires titulaires :

**Emmanuel ROBLOU**

**Philippe ORUS**

**Robert SOUBIE**

**Yves GASTON**

**Claude AUGISTROU**

**Jean-Jacques LONCAN**

et commissaires suppléants :

*Didier CABOS*

*Fabienne BAUBY*

*Madeleine ROSQUIN*

*Huguette BESSET*

*Danielle AYUDE*

*Thomas TOULEMONDE.*

### A.2. Commission de révision des listes électorales :

Est nommé délégué de l'administration : **Philippe BAUBY**

## B. Compte-rendu de la réunion publique sur la coupe (25/10/2008) :

### B.1. Coupe usagère 2007 :

Etant donné le manque de bois coupé (7-8 arbres), la facture n'est pas encore réglée à l'entreprise qui a remporté l'appel d'offre. Plusieurs tentatives ont échoué pour la contacter et trouver un accord. Aussi, Gérard Pons propose aux usagers d'échanger en Mairie leur chèque de 84 € par un autre de 64 €. Il se charge également de contacter à nouveau l'entreprise pour trouver un arrangement financier. En cas de déficit, la Commune le prendrait à son compte.

A ce jour, ce dossier est totalement réglé.

### B.2. Devenir de la coupe usagère :

De source ONF, le lieu de la coupe est encore pour plusieurs années la Rédille, soit à une distance d'environ 30 kilomètres (aller-retour) des villages. Cet éloignement, la forme du bois (à couper avant le transport) sont des paramètres de sécurité non négligeables pour les usagers, ils sont même un frein à l'utilisation de leur droit pour certains. Des solutions sont à étudier.

Pour la Commune de Bordes-sur-Lez, du chêne leur est livré sous forme de billes de 2 mètres entre 150 et 160 € la cane (environ 40 € le mètre carré).

Un marchand de bois propose lui du hêtre en billes à environ 130 € la canne.

Pour ce qui est d'Arrien, il ressort des débats avec les usagers, qu'il faudrait que le prochain appel d'offre comprenne la livraison du bois dans les villages dans des endroits stratégiques (Aret, Arrien et le tournant entre les 2 villages). Il devrait intégrer les coupes 2008 et 2009. Cette stratégie de faire un gros lot devrait permettre d'abaisser le prix de la coupe, tant par le volume que par le nombre d'usagers intéressés par un bois plus accessible (en prix et en localisation). Gérard Pons se charge d'étudier la possibilité de se regrouper avec les autres communes dont les coupes sont voisines, à commencer par celle de Bethmale.

Un groupe de travail comprenant Olivier CAU (Bethmale) et Michel BORDENAVE (ONF) a été mis en place, pour étudier la possibilité avoir tous la coupe au même endroit, pour trouver un entrepreneur qui coupe le bois, le débarde et le descend à Arrien.

## Informations :

### A. Communication :

#### A.1. Fonctionnement des séances du Conseil Municipal :

Les séances du Conseil Municipal sont publiques, elles sont annoncées sur les différents panneaux d'affichage de la Commune. Vous pouvez consulter librement en Mairie les comptes-rendus des séances sur simple demande.

#### A.2. Site Internet :

La Mairie possède depuis peu un site Internet officiel :  
<http://arrien-en-bethmale.pays-couserans.fr/>

Vous y trouverez des informations générales et touristiques sur la Commune, des renseignements sur les élus, les numéros de la Gazette de Saint-Michel depuis 2008.

### B. Autres :

#### B.1. Conteneurs à verre :

Le SICTOM a fourni un conteneur à verre d'occasion, il a été installé à Villargein. Deux autres devraient suivre, pour Aret et Tournac.

#### B.2. Parking de Mount Ner :

L'Office National des Forêts (ONF) projette de déplacer le parking 500 mètres plus bas afin de protéger un chemin emprunté par le grand tétras, espèce protégée. Le budget est d'environ 20 000 € dont 4 000 € seront financés par la Communauté de Communes du Castillonnais (CCC), le Parc Naturel Régional (PNR) et l'ONF participeront également.

Les représentants de la Commune d'Arrien-en-Bethmale auprès de la CCC se sont opposés à ce projet en l'état car contrairement au projet, l'actuel parking répond à la notion d'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour aller sur le site de Campuls et il offre un point de vue extraordinaire sur la vallée même s'il est entamé par des plantations non réglementaires de l'ONF.

Suite à une réunion avec l'ONF, l'actuel parking sera conservé, et l'autre verra également le jour. Gérard PONS a insisté pour qu'une signalétique et un équipement équivalents soient présents sur les 2 emplacements.

## B. En provenance du Castillonnais :

### B.1. Crèche :

Une nouvelle structure, la crèche associative « la Maison des Massipous », premier regroupement d'assistantes maternelles dans le castillonnais, a été créée pour répondre à la demande croissante des parents qui ne pouvait être satisfaite par aucun établissement du canton. Elle se situe chez M<sup>me</sup> PEAT, à l'ancien emplacement de l'agence bancaire.

### B.2. Centre de Loisirs :

Le centre de loisirs n'a toujours pas d'hébergement pour l'année prochaine (pas d'autorisation). En outre, suite au départ non remplacé (manque de moyens) d'une employée (pour un poste avec de meilleures conditions), il fonctionne avec un effectif réduit (2 animatrices).

Néanmoins, cela n'a pas empêché les adolescents de partir cet été en voyage en Grèce, avec pour thème « sur les traces de Jouanissou ». Ils envisagent maintenant d'accueillir leurs hôtes en retour.

### B.3. Office du Tourisme :

Après réfection et réorganisation, l'Office du Tourisme présentera entre autre, une scénographie du pays castillonnais. Pendant les travaux, il va déménager dans la maison de M<sup>me</sup> PEAT.

### B.4. Décharge d'Audressein :

La décharge est ouverte selon le calendrier et les horaires suivants :

	Lundi	Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Samedi	Dimanche
Hiver	Fermé	De 14h à 17h	De 9h à 12h et de 14h à 17h	Fermé
Été	Fermé	De 14h à 18h	De 9h à 12h et de 14h à 18h	Fermé

## Le mot de La Bethmalaise :

L'Association est toujours aussi dynamique et accueille de nouvelles têtes dans chacune de ses activités. Chacune de ses formations n'a pas hésité à participer au Téléthon 2008 à Saint-Girons.

En ce moment, les enfants du groupe folklorique préparent un échange avec un groupe de Roman-sur-Isère où ils iront les 4 et 5 avril prochain.

Le groupe folklorique adulte sera présent le vendredi 13 mars 2009 au cinéma Max Linder pour une soirée en faveur du Secours Populaire, du Secours Catholique, de la Croix-Rouge et des Restos du Cœur. Les préparatifs de la fête de *La Bethmalaise* (18 juillet, à Arrien) commencent déjà à se mettre en place : nous accueillerons un groupe de Roumanie et nous nous y rendrons en août.

Le Cœur en Chanteurs participera aux messes des fêtes locales de Villeneuve (28 décembre) et Augistrou (février), puis se consacrera à nouveau à un répertoire profane, afin de revenir à la maison de retraite de Castillon avec un nouveau concert.

## Quelques réflexions sur Noël.

Lorsque **Isaure GRATACOS**, dans son livre « **Calendrier Pyrénéen** » présente Noël, elle dit : « Courbe ondulatoire de l'Eternel retour cosmique en un de ses points mathématiquement et symboliquement remarquable : le solstice d'hiver, christianisé à Noël,

Ce moment privilégié où la lumière va commencer à croître un peu plus chaque jour jusqu'à l'apothéose qu'est le maximum triomphal du solstice d'été ».

Dans les anciennes cultures, c'était donc la danse solaire qui rythmait le temps des Hommes. « *Nadau e Sen Joan que se parteshen, eth an* ». Une erreur de calcul serait à l'origine du décalage entre le 21 et le 25 Décembre.

Le concile de Nicée, en 325, remplaça le solstice au 21 Décembre mais la date retenue pour la naissance du Christ restera au 25. Peut-être faut-il y voir une tentative de récupération du culte mithraïque qui, lui aussi, célébrait la naissance de son Dieu Solaire Mithra le 25 Décembre (né d'une femme vierge et d'un Dieu Céleste et dont les lieux de culte présentaient un voûte arrondie symbolisant le cosmos).

Nous avons également souvent entendu le dicton :

<i>Entà Senta Lucia</i>	(A la Sainte Luce)
<i>Eths dias qu'alongan d'un saut de puça</i>	(Les jours allongent d'un saut de puce)
<i>Entà Nadau</i>	(A la Noël)
<i>D'un saut de brau</i>	(D'un saut de veau)

Dicton plus difficile à comprendre depuis que Grégoire XIII, en 1582, a supprimé d'un seul coup 10 jours dans le calendrier, faisant passer Sainte Luce du 23 au 13 Décembre, comme quoi les dictons gardent leurs racines.

Donc, à Noël, avec ces jours qui commençaient à rallonger, il y avait comme une annonce de la renaissance de la Nature, qui resterait en gestation 40 jours, jusqu'à la Chandeleur. La sinusoïde infinie du temps, après avoir infléchi, va remonter et il n'y a pas de mythe des Origines dans l'édifice mythologique Pyrénéen. « Dans la pensée traditionnelle, le solstice d'hiver, plus qu'un commencement, est donc un recommencement, une régénérescence, un renouvellement » (Toujours Isaure GRATACOS).

Symboliquement donc, 3 jours avant Noël, on ramone la cheminée pour le feu nouveau (*Eth noui huec*). L'âtre est comme purifié, nettoyé du cycle annuel de feu.

Cette nouvelle année va tout d'abord traverser les « *calendrous* », ces 12 jours de raccord luni-solaire où l'on sonnait le soir « *eras Octavas* » ou « *Eras aubetas* » ou « *Eths Litors de Nadau* » selon les lieux.

Autre rite symbolique de ce relais luni-solaire, le *soqueth* (souche de l'arbre qui reste après qu'on l'ait abattu et que l'on mettait à sécher des mois à l'avance).

En hêtre de préférence, car le chêne s'éteignait, il devait se consumer lentement pendant les 12 jours des calendrous. Alors, on le reculait un peu tous les jours et on le rapprochait le soir, le plus important étant qu'il se s'éteigne pas, grande performance pas souvent atteinte !! (Cela rappelle un peu la Guerre du Feu et ces quelques braises dans un crâne qui garantissaient la survie du clan).

Records d'ignition atteints plutôt en basse altitude, dans de grandes cheminées avec d'énormes soqueths, que dans les petites pièces d'habitat montagnard, à petites cheminées et où les basses températures engendraient un besoin de chauffage plus intempestif !!!

Le choix du soqueth de Nadau s'effectuait dès Septembre et au plus tard pour l'Avent (le quatrième Dimanche avant Noël, un peu comme si le rite païen précédait la christianisation de l'Avent).

On christianisait d'ailleurs cette bûche de Noël en y gravant une croix sur l'écorce, ou une croix par membre de la famille. Dans certains lieux, on y posait un linge dessus, avec de l'eau bénite.

« Le feu du solstice d'hiver est le **feu de l'aire fermée** et du groupe domestique et non celui de l'aire ouverte et du groupe social. Il est feu d'intérieur et non, comme celui du solstice d'été, feu d'extérieur » (Sic le Calendrier Pyrénéen). « Il est feu de braise qui couve sous la cendre et non feu à flamme haute dégageant lumière et chaleur ; il est la vie en mineur pendant le sommeil hivernal et non l'explosion des forces vitales qui expriment leur énergie dans la flamme colorée et ascendante du feu de l'été ». Cette combustion retenue prépare en quelque sorte la flamme haute de la Saint Jean.

En effet, les symboles solaires ne sont pas les mêmes à la Saint Jean avec ses roues solaires en feu, l'embrassement et l'exaltation de la sexualité dans le groupe social.

A Noël, les feux sont des de repliement, des feux privés à l'usage du seul groupe clanique.

La relation de voisinage et la convivialité villageoise trouve néanmoins sa place par le biais de **la messe de minuit**. On y allait à pied, parcourant parfois des kilomètres dans la neige, en chantant et se racontant des histoires. Puis l'on revenait réveiller, manger ce repas qui, ce jour-là, était un repas de plus. C'était souvent de la daube, avec de la viande (peu présente dans le menu quotidien) cuite dans du vin et qui a mijoté de longues heures devant le feu. On mangeait quelques crêpes avant d'aller à la messe puis on poussait la houle devant le feu et, au retour de la messe, la daube était à point. Cette bonne daube avait été précédée d'un temps de **carême**, plus ou moins long (parfois commencé la veille de Noël), dont les repas comprenaient de la morue.

Un autre rite était celui de la **prière collective**, avant le repas du soir de Noël. C'était à l'aïeul de la famille de dire cette prière rituelle souvent constitué d'un Pater pour la famille et d'un Pater pour les bêtes et il fallait lui dire merci de cette prière, en quelque sorte, de protection visant à « chasser les mauvais esprits ».

Le **bétail** étant le bien le plus précieux était **associé à ce repas** rituel de Noël et Isaure GRATACOS cite la **vallée de Bethmale** où l'on avait coutume de donner un peu plus à manger aux bêtes, étendant parfois ce repas festif à toute la population animale de la ferme (lapins, poules, chiens, cochons). « *Et on mettait une bonne palhada (litière)* ». Il fallait soigner les bêtes car le Bon Dieu venait les visiter pour voir si elles étaient bien traitées.

Le thème de l'anthropomorphisation des animaux de l'étable était vivace. Les bêtes parlaient pendant la nuit de Noël (Un restant de serpent au jardin d'Eden peut-être ? Toujours est-il que la punition était souvent la mort, comme Adam devenu mortel après avoir mangé de l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal).

Le **pain béni de Noël**, encore plus que celui des messes hebdomadaires, avait des vertus renforcées. On l'ingérait et il protégeait le corps, celui des humains et des bêtes. On en donnait aux malades, aux enfants, aux femmes enceintes. Il ne devait surtout pas être jeté mais brûlé, comme toutes les choses bénites.

Les cadeaux de Noël ne sont apparus que vers les années 1930 et se limitaient à un sabot de chocolat ou un Petit Jésus en sucre (je me rappelle de ma grand-mère Marilou qui parlait de l'Orange de Noël). Le Père Noël, les cadeaux et le sapin ne font leur apparition qu'à partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Le Père Noël, inventé souvent pour raisons commerciales et issu du folklore nord européen, supplantera « le Petit Jésus », enlevant peu à peu le côté religieux introduit sur des rites solaires initiaux.

La nuit de Noël, on ne devait pas non plus fermer la porte. Peut-être par amalgame et confusion avec les portes ouvertes aux fées du 31 Décembre ?

Il y avait aussi le **thème de l'offrande alimentaire**. On faisait « *eth tortau de Nadau* » (le gâteau de Noël) en forme de rouelle solaire et on le laissait sur la table, pendant qu'on allait à la messe de minuit, pour qu'on puisse le prendre. On laissait aussi du vin, de la morue, du fromage, ce que l'on avait mangé avant de partir. « C'était le Bon Dieu, quand il arrivait, il venait manger s'il avait faim ». Ces offrandes alimentaires tenaient à la fois de la charité et de l'offrande hivernale aux Etres venus du cœur de la terre : Hadas ou Morts qui viennent rendre visite aux vivants au moment du renouvellement de l'année. On retrouvera cela le 31 Décembre et le 5 Janvier, avec les Rois. La encore, un dénominateur commun, les calendrous, qui vont du 25 Décembre au 5 Janvier, en passant par le 31 Décembre et ont pour rôle le raccord luni-solaire.

J'aimerais dire en conclusion que nous portons tous ces mythes et rites en nous car ils font partie de notre culture et de notre recherche de sens et de verticalité, allant de nos racines à notre quête de spiritualité.

Pour moi, Noël reste avant tout la fête de l'Amour, car nous donnons et recevons. Nous essayons de penser à tous les membres de notre famille, vieux ou jeunes, resserrant des liens de clan qui, quelque part, sont notre colonne vertébrale et nous structurent. Nous mettons également en place des moments pour notre groupe social élargi, notre village par exemple, avec ses moments de messe, le réveillon, le partage du millas par exemple. Parfois, nous pensons à donner un peu de notre temps ou de notre argent pour participer à un cercle encore plus élargi de partage et de charité, dans une démarche personnelle appartenant à chacun.

Alors peu importe si nous mélangeons un peu toutes les facettes de cette fête : Jésus-Marie-Joseph-le bœuf-l'âne-le père Noël-les cadeaux sous le sapin-les visites aux anciens-les cartes et coups de fils, le dénominateur commun reste l'Amour, le Partage ici et maintenant avec quelques flashes de nostalgie et d'autres qui nous interpellent vers une autre dimension qui nous échappe... Vivons ces moments avec nos Cœurs et nos Ames, dans le Respect et l'Amour en ne laissant pas l'une de ces facettes prendre le pas sur les autres et les effacer.

**BON ET JOYEUX NOËL A TOUS !!!!!**

**F.B.**

## L'agenda de l'hiver dans la vallée :

**Samedi 21 décembre à Ayet :**

Vers 20h30, soirée de fabrication du millas et bal, organisés et animés par *La Bethmalaise*

**Dimanche 22 décembre à Arrien :**

- Vers 11h00, vente du millas préparé la veille, après de la messe (à 10h00)

- 14h00, goûter de Noël des enfants de la Commune, organisé par le *CCAS*

**Réveillon de la Saint-Sylvestre à Arrien :**

Réservations à l'Auberge de la Core

**BONNE ANNEE 2009 !!**

**Samedi 3 janvier à Arrien :**

14h00, goûter de l'Epiphanie pour les retraités de la Commune, organisé par le *CCAS*